

14h00

DES RELATIONS COLLECTIVES DYNAMISEES ?

> LA REPRESENTATION DU PERSONNEL SIMPLIFIEE ?

Christine MORILLE

Stéphanie CHOUQUET-MAISONNEUVE

Spécialiste en droit du travail

Olivier PFLIGERSDORFFER

> LES ACCORDS D'ENTREPRISES ENCOURAGES ?

Virginie DUBOIS

Jessy LEGER

Sylvain CIANFERANI

Spécialiste en droit du travail

16h30

REVUE DE JURISPRUDENCE

Les derniers arrêts en droit du travail

Bertrand CREN - *Spécialiste en droit du travail*

Tony BAZIN

17h00

Fin des travaux

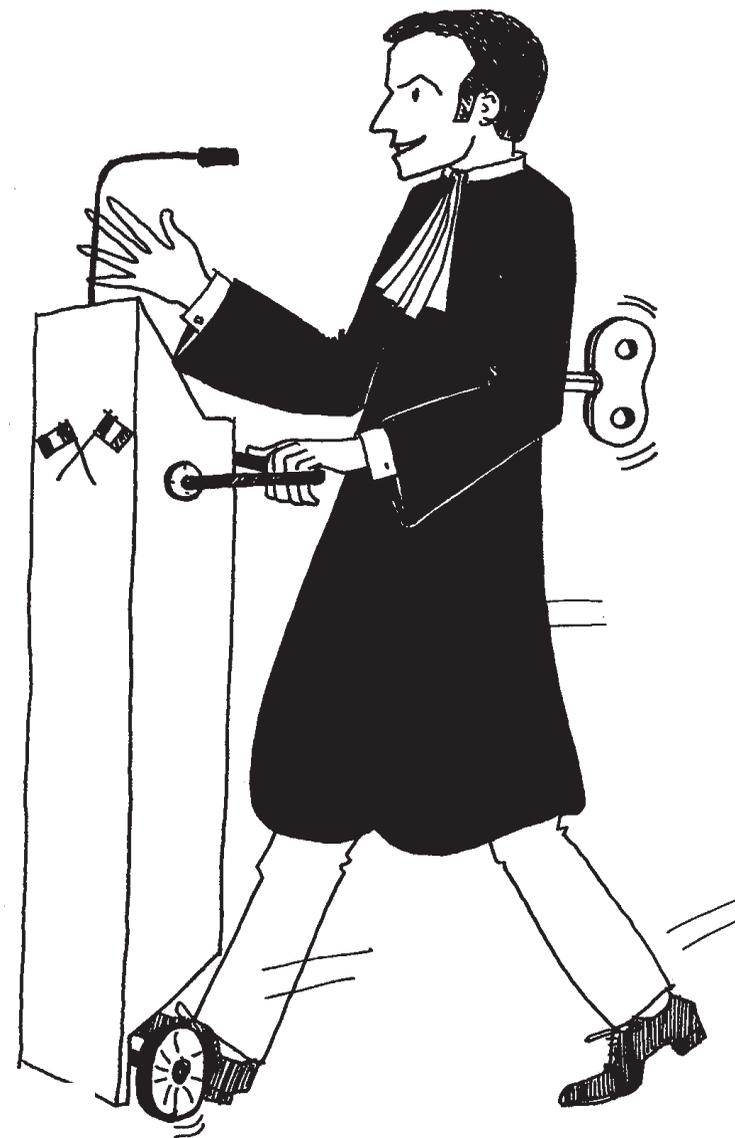
DALLOZ

CONNIVENCE



 Barreau
d'Angers

LE DROIT DU TRAVAIL «EN MARCHÉ» Un an de pratique.



NOUVEAU LIEU : Parc des Expos

 Barreau
d'Angers

Ordre des Avocats

4, avenue Pasteur

BP 43079

49017 ANGERS CEDEX 2

COUPON-RÉPONSE

M
Profession Société.....

Mail
Mail
 assistera au colloque ne déjeunera pas

déjeunera - nombre de personnes :

ci-joint chèque de* € libellé à l'ordre de l'Ordre des Avocats d'Angers

* Déjeuner : 32 € par personne (réponse impérative avant le 30 septembre 2018)

Avocats : - 2 ans au tableau : 100 € (Déjeuner non compris) - + 2 ans au tableau : 130 € (Déjeuner non compris)

Le 19 octobre 2018

à 9 h au Parc des Expos (salon Loire)

Route de Paris

Les avocats d'Angers

vous invitent à leur

25^{ème} colloque de droit social

Entrée libre*. Déjeuner sur place (32 €). Clôture à 17h00.
Pour tout contact : Maison de l'Avocat, Tél. 02 41 25 30 70

* Pour les avocats, participation aux frais
- 2 ans au tableau : 100 € (déjeuner non compris)
+ 2 ans au tableau : 130 € (déjeuner non compris)

9h00

Accueil

Monika PASQUINI - *Bâtonnier de l'ordre*

INTRODUCTION

Monsieur Jean Yves FROUIN

Président de la Chambre Sociale de la Cour de Cassation

Gilles PÉDRON

DES RELATIONS INDIVIDUELLES REEQUILIBREES ?

> UN CONTRAT DE TRAVAIL MIEUX CONNECTE.

Sarah TORDJMAN

Spécialiste en droit du travail

Olivier GAN

> UNE RUPTURE SECURISEE.

Elisabeth POUPEAU

Jean Albert FUHRER - *Spécialiste en droit du travail*

> UN RISQUE CONTENTIEUX ENCADRE.

Christelle GODEAU - *Spécialiste en droit du travail*

Philippe GOUPILLE

12h30

Déjeuner